



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.11/2000/1
10 juillet 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires
"Un environnement pour l'Europe"
(Première session, Genève, 29 septembre 2000)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA PREMIÈRE SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 29 septembre 2000 à partir de 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Examen des décisions adoptées à la quatrième Conférence ministérielle, "Un environnement pour l'Europe", à Aarhus (Danemark), qui intéressent l'organisation de la cinquième Conférence ministérielle
3. Préparatifs du pays hôte en vue de la cinquième Conférence ministérielle
4. Organisation du Comité exécutif du Groupe de travail
5. Plan de travail du Groupe de travail et de son Comité exécutif
6. Questions diverses

NOTES EXPLICATIVES

À sa sixième session, qui s'est tenue du 20 au 24 septembre 1999, le Comité des politiques de l'environnement a créé un groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires en vue de la préparation de la cinquième Conférence ministérielle, "Un environnement pour l'Europe", qui doit avoir lieu fin septembre 2002 à Kiev (Ukraine). Le Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires est ouvert à la participation de tous les États membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

D'autres États Membres de l'ONU, de même que les institutions spécialisées du système des Nations Unies ainsi que d'autres organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social peuvent également être invités à participer à titre consultatif, conformément au mandat de la Commission économique pour l'Europe (par. 11, 12 et 13).

Le Comité a également approuvé le mandat du Groupe de travail et il a prié le secrétariat de la CEE de fournir à ce dernier le personnel de secrétariat ainsi que les services et salles de conférence dont il aurait besoin, conformément aux règles et pratiques de la Commission.

Il a été décidé que le Groupe de travail tiendrait sa première session en 2000, parallèlement à la septième session du Comité des politiques de l'environnement. Le Groupe de travail sera présidé par un représentant de l'Ukraine, pays hôte de la Conférence prévue en 2002.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

Comme le règlement intérieur de la Commission le prévoit, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 : Examen des décisions adoptées à la quatrième Conférence ministérielle "Un environnement pour l'Europe", à Aarhus (Danemark), qui intéressent l'organisation de la cinquième Conférence ministérielle

Le Groupe de travail voudra peut-être passer en revue les décisions adoptées à la quatrième Conférence ministérielle et appelant un suivi dont il conviendrait peut-être de tenir compte dans l'ordre du jour de la cinquième Conférence ministérielle. Le secrétariat a établi un document de base sur cette question.

Dans ce contexte, le Groupe de travail sera informé des activités du Comité des politiques de l'environnement, de l'Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action pour l'environnement (PAE) en Europe centrale et orientale, du Comité de préparation des projets (CPP), du Conseil pour la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère, de l'Agence européenne pour l'environnement et d'autres organisations internationales. Les présidents des organes intergouvernementaux concernés seront invités à soumettre des rapports de situation.

Aux fins de la préparation de la cinquième Conférence ministérielle, le Groupe de travail voudra peut-être aussi examiner les synergies possibles entre les préparatifs de "Planète Terre+10" et de la Conférence de Kiev.

Point 3 : Préparatifs du pays hôte en vue de la cinquième Conférence ministérielle

Le pays hôte de la Conférence, l'Ukraine, souhaitera peut-être avoir un échange d'idées avec le Groupe de travail au sujet de la cinquième Conférence et donner des informations sur les questions d'organisation.

Point 4 : Organisation du Comité exécutif du Groupe de travail

Conformément à son mandat, le Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires formera son comité exécutif à sa première session. Le Comité exécutif assurera les fonctions de bureau du Groupe de travail. Il sera composé de huit hauts fonctionnaires - deux d'Europe centrale et orientale, deux d'États nouvellement indépendants et quatre d'Europe occidentale.

Le Président du Comité ONU/CEE des politiques de l'environnement, l'Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action pour l'environnement (PAE) en Europe centrale et orientale, le Comité de préparation des projets (CPP) et le Conseil pour la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère seront également invités à assister en tant qu'observateurs.

La présidence du Comité exécutif sera assurée par le pays hôte.

Point 5 : Plan de travail du Groupe de travail et de son Comité exécutif

Le Groupe de travail établira son plan de travail et choisira ses méthodes de travail une fois qu'il aura examiné les points de l'ordre du jour présentés ci-dessus et compte tenu des règles et procédures de la CEE.

Un projet de calendrier des réunions du Groupe de travail et de son Comité exécutif a été soumis et servira de base pour les débats.

Point 6 : Questions diverses

Pour le moment, le secrétariat n'a aucune question à proposer à ce titre.
